



EXPOSITION PROFESSIONNELLE AUX MÉTAUX ET ADAPTATION DU SUIVI DE SANTÉ

Antoine FAUVELET

Toxicologue – Pôle Santé Travail
Métropole Nord – Lille

Eleonora FORNACIARI

Toxicologue – Pôle Santé Travail
Métropole Nord – Lille

Introduction / Objectifs :

La prise de conscience croissante des dangers liés à l'exposition professionnelle aux métaux lourds, dont certains peuvent induire des effets Cancérogènes Mutagènes et toxiques pour la Reproduction (CMR), est à l'origine de ce projet. En effet, face à un manque de données des expositions, les médecins du travail de Pôle Santé Travail ont sollicité le service toxicolo-

gie pour mettre en place une action concrète de surveillance des métaux à travers des prélèvements surfaciques et à travers la biométrie.

L'objectif de cette étude est de proposer des solutions adaptées pour le suivi de santé des travailleurs et de mettre en place une démarche de prévention primaire vis-à-vis des métaux et surtout ceux classés CMR.

Méthodologie :

Au préalable, une réunion a été organisée entre les médecins du travail suivant des entreprises où des métaux sont manipulés, les toxicologues et le médecin référent en biométrie, afin d'identifier les entreprises ciblées par la démarche. Nous avons décidé d'expérimenter cette démarche dans deux entreprises ayant une activité distincte, un vitrailiste (NAF 23.19Z) et une entreprise de recyclage de métaux (NAF 38.32Z). Après une première visite réalisée pour observer l'activité et connaître les postes, nous avons établi un plan de prélèvements sur plusieurs points (surfaces, outils, mains des travailleurs, véhicules, etc.). Afin de nous aider dans cette démarche le Laboratoire Interrégional de Chimie-Toxicologie de la CARSAT Hauts-de-France nous a fourni les supports et pris en charge l'analyse des échantillons.

Résultats obtenus :

Les résultats nous ont permis de repérer les métaux présents, d'identifier les sources d'exposition et les postes où les travailleurs sont les plus exposés. Une restitution de l'étude a aussi été prévue pour chaque entreprise.

Discussion des résultats / Conclusion :

Cette étude nous a apporté une meilleure connaissance des métiers ciblés par rapport à l'exposition aux métaux. A partir de celle-ci, nous avons pu :

- ▶ évaluer l'efficacité des moyens de protection collective et individuelle sur les postes étudiés ;
- ▶ prodiguer des conseils de prévention plus adaptés pour réduire l'exposition ;
- ▶ organiser des sensibilisations pour les salariés sur les risques liés aux CMR et l'hygiène au travail ;
- ▶ adapter le suivi de santé ;
- ▶ adapter la fréquence d'une biométrie pertinente.

Pour les métaux CMR, en particulier ceux reprotoxiques, un focus a été fait sur les femmes en âge de procréer. En effet, il nous semble important que cette population sensible soit alertée sur les risques encourus et sur l'importance de déclarer le plus précocement possible une grossesse ou un désir de grossesse au médecin du travail.

La démarche poursuivie dans cette étude nous a fourni des informations précieuses sur les expositions aux métaux auprès de ces entreprises et pourra être élargie aux entreprises ayant des codes NAF similaires.



Pour contacter l'auteur de cette communication : efornaciari@polesantetravail.fr